BEAC
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

Yaoundé le

Séance ordinaire du 02 avril 2026

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première session ordinaire de l'année, le jeudi 02 avril 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont pris connaissance des perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales.

Au niveau international, selon la mise à jour de janvier 2026 de ses *Perspectives de l'économie mondiale,* le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance mondiale à 3,3 % en 2026, comme en 2025. Toutefois, ces perspectives sont désormais soumises à de fortes incertitudes en lien avec le conflit au Moyen-Orient.

Au niveau sous-régional, les prévisions macroéconomiques et financières réalisées en février 2026 par les Services de la BEAC, tablent sur : *i)* une baisse de la croissance économique à 2,9 % en 2026, contre 3,5 % en 2025 ; *ii)* des pressions inflationnistes contenues sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à 2,3 % en 2026, après 2,1 % en 2025 ; *iii)* un repli du déficit budgétaire base engagements, hors dons, de 4,8 % du PIB en 2025 à 2,2 % du PIB un an plus tard ; et *iv)* un déficit du compte courant, dons officiels compris, à 5,2 % du PIB en 2026, contre 2,9 % du PIB en 2025. Au 31 décembre 2026, la masse monétaire devrait augmenter de 11,1 % et les réserves de change en mois d'importations de biens et services représenteraient 4,52 mois, après 4,22 mois en 2025. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 68,0 % en 2026 après 64,9 % en 2025.

En définitive, le Comité de Politique Monétaire, après avoir analysé les perspectives économiques et financières aux niveaux international et sous régional, a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Fait à Yaoundé, **le 02 avril 2026**

**Le Président du Comité de Politique Monétaire,**

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Le Gouverneur
BP: 1917 Yaoundé

Yvon SANA BANGUI